

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité  
[www.chroniquedelasemaine.com](http://www.chroniquedelasemaine.com)

Course aux vaccins contre la Covid-19  
et inquiétudes des populations



## Un débat public s'impose

### «FNFI'tôm»

Après sept ans d'existence, le FNFI s'ouvre à d'autres cibles P.2

### CIVISME

Des attentats contre les mœurs : Outrage public à la pudeur et aux bonnes mœurs P.5

Radiations et arrêts de rigueur au sein de la police et de la gendarmerie pour fautes lourdes :  
**Des sanctions qui consacrent l'égalité de tous les Togolais devant la loi** P.3



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

De la politique à une guerre "religio-religieuse" :



Feu Mgr Dosseh-Anyron

## La famille de Mgr Dosseh-Anyron répond à Mgr Kpodzro

P.3

Mgr Philippe F. Kpodzro

Redynamisation du cadre de concertation Etat-Secteur privé  
**A quand la revalorisation de la condition de vie et de travail dans le secteur ?** P.5

**Le programme PPE-PND sort ses premiers diplômés** P.3



## BRÈVES

## Une centrale électrique basée sur les énergies renouvelables, bientôt dans le Kloto

La préfecture de Kloto (Région des Plateaux) pourrait abriter bientôt une centrale électrique alimentée au biogaz et à l'énergie solaire. Un projet intégré de gestion et de valorisation des déchets, piloté par une entreprise canadienne, Biothermica Technologies, a bénéficié d'un financement d'environ 250 millions FCFA du gouvernement québécois pour sa réalisation.

La centrale sera alimentée grâce au biogaz émis par les déchets préalablement collectés, et traités dans un lieu d'enfouissement technique utilisant des technologies de récupération, également à implanter. Sur le terrain, c'est une ONG locale, Bioénergie Togo, qui sera propriétaire des installations et bénéficiera du transfert d'expertise.

En plus de contribuer à la production d'énergie propre et à la lutte contre les changements climatiques, (réduction estimée à plus de 260 000 tonnes de CO<sub>2</sub> d'ici 2030), le projet générera des retombées économiques dans la région et créera des emplois à la fois pour les Togolais et les Québécois, estiment les promoteurs.

## Le couvre-feu étendu à toute la Région des Savanes

Décrété il y a une dizaine de jours pour le périmètre du Grand Tone, le couvre-feu de 20h à 5h et le bouclage sont étendus à toute la Région des Savanes. La décision a été prise mardi par le gouvernement, en raison de l'importante augmentation des cas dans les préfectures de l'Oti.

Les restrictions concernent donc désormais aussi bien les préfectures du Grand Tone (Tone, Kpendjal, Kpendjal-Ouest, Cinkasse et Tandjoare), que celles du Grand Oti (Oti et Oti-sud). Surtout, toutes les préfectures seront bouclées individuellement, ce qui interdit donc toute circulation de personnes entre elles. Plus d'une centaine de nouveaux cas ont été détectés dans la région au cours des derniers jours.

## 80 000 tonnes d'intrants pour la campagne agricole 2021

80 000 tonnes d'intrants agricoles (biofertilisants, semences améliorées et certifiées, urée, etc.), c'est ce que le gouvernement compte mettre à disposition des acteurs agricoles pour la campagne 2021-2022 qui s'ouvre bientôt.

Selon la Centrale en charge de l'approvisionnement et de la gestion (CAGIA), la constitution du stock devra se faire d'ici la mi-février, avant le début des pluies afin de les rapprocher des producteurs. Si elle est inférieure à la quantité mise à disposition lors de la précédente saison, la prévision s'inscrit dans la feuille de route attribuée au ministère de l'agriculture, qui table sur l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles.

## La campagne de transhumance 2021 démarrera le 31 janvier

Au Togo, la nouvelle campagne de transhumance débutera officiellement le dimanche 31 janvier et s'achèvera le 31 mai 2021 sur toute l'étendue du territoire, annonce le ministère chargé de l'élevage.

Afin d'assurer le bon déroulement de ce mouvement saisonnier de bétails traversant plusieurs pays de la sous-région, tous les acteurs impliqués (comités et responsables préfectoraux, agriculteurs, ONG et partenaires), sont invités à prendre les dispositions nécessaires, en application du 'Plan opérationnel de gestion de transhumance' (POGT).

L'an dernier, quelque 30 000 têtes de bovins avaient parcouru le pays, engendrant par endroits des conflits entre les éleveurs et les populations autochtones, pour un bilan de 12 morts et environ 10 millions FCFA d'indemnisation versés aux victimes. Ceci, malgré les nombreuses mesures mises en place par le gouvernement et saluées au-delà des frontières.

## «FNFI'tôm»

# Après sept ans d'existence, le FNFI s'ouvre à d'autres cibles

*En procédant officiellement au lancement du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), en janvier 2014, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE aspirait lutter autrement et efficacement contre la pauvreté, réduire les inégalités sociales et renforcer la résilience des plus vulnérables en faisant d'eux des acteurs du tissu économique national.*



Dès lors, l'ambition du FNFI est d'offrir aux populations vulnérables un meilleur accès aux services financiers, afin qu'elles puissent surmonter les contraintes pour exercer des Activités Génératrices de Revenus (AGR).

De janvier 2014 à janvier 2021, cette réponse institutionnelle du Chef de l'Etat a produit des résultats positifs. Des femmes et jeunes sont passés à la résilience et plusieurs sont désormais des success-stories. De janvier 2014 au 22 janvier 2021, 1 766 263 crédits ont été accordés à des Togolais et Togolaises pour un volume de cré-

dités de 98,23 milliards de francs CFA. Le taux de remboursement est de 92,40%, illustrant ainsi le rapport franc et exclusif des bénéficiaires avec les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD).

Ces résultats et l'impact sur les populations sont si réels que depuis 2018, le Togo fait partie des pays enregistrant la plus forte progression soit +11,7% devant le Mali (11,1%) et la Côte d'Ivoire (+7,1%) puis est devenu en 2019 le premier au classement dans la zone UEMOA en matière d'accès aux services financiers. En 2019, le pays a enregistré un taux de 25,1% pour le secteur bancaire

classique et de 78,5% au titre du secteur des systèmes financiers décentralisés (SFD), devant le Bénin deuxième avec 72,2%. Ceci fut possible grâce à la gamme diversifiée et adaptée des produits disponibles et très connus. D'autres nouveaux produits ont été récemment lancés, notamment N'KODEDE, KIFFE et Crédit Relance des MTPME.

Au-delà, l'inclusion financière a été à l'avant-garde des mesures de résilience et de riposte prises par le Chef de l'Etat et le gouvernement dans la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Malgré ces résultats positifs, les ambitions du Chef de l'Etat se veulent plus grandes pour le bien-être des populations togolaises. Dans ce contexte, la Stratégie d'Inclusion Financière 2021-2025 en cours d'élaboration viendra prolonger les performances du pays au plan régional. Avec cette stratégie, il s'agira alors de renforcer le cadre d'intervention de l'Etat, d'améliorer la couverture géographique de services et de mettre à disposition des services financiers digitaux via la création d'une banque digitale. L'ambition est de permettre à davantage de citoyens togolais d'avoir accès aux services financiers à moindre coûts. Les adultes ruraux, les femmes, les jeunes, les petites entreprises sont les cibles prioritaires.

FNFI

## Le projet 'Santé maternelle et néonatale Muskoka' en évaluation au Togo

Lancé au Togo en 2011 dans le but de réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile, le Projet Muskoka va faire l'objet d'un bilan d'étape durant toute la semaine. Une délégation de parlementaires français est en séjour à Lomé depuis lundi pour constater les progrès en santé materno-infantile réalisés dans le cadre de ce programme implémenté dans des pays francophones. Une première séance de travail s'est déroulée à la Primature, où la pertinence de l'initiative a été confirmée par le Premier ministre. «Nous sommes attachés au Muskoka qui depuis 10 ans a contribué à la baisse de la mortalité materno-infantile !», a déclaré Victoire Dogbé.

L'initiative, pilotée sur le territoire par 04 agences onusiennes, a en effet permis d'obtenir des résultats tangibles depuis sa mise en oeuvre : réduction de 37% de la mortalité néonatale entre 1990 et 2018 et de 52% de la mortalité des moins de 05 ans sur la même période, augmentation de 11% du taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, baisse significative du taux d'abandon en milieu scolaire pour cause de grossesse (de 50 à 20%), etc...

«Nous sommes convaincus de la pertinence de cette initiative et nous soutenons la politique santé mise en place par le Togo dans ce domaine», a indiqué la cheffe de la délégation.

Textes rassemblés par la rédaction



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la  
Publication

TCHAOU Dao Kossi  
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY  
A. KAPO  
B. Talom.  
D. Legrand  
Jaurès AKLA  
ADK

Imprimerie SDR  
Tirage : 2000 ex.

# Course aux vaccins contre la Covid-19 et inquiétudes des populations Un débat public s'impose

Tout se précise pour le démarrage de la campagne de vaccination contre la Covid-19 au Togo. Dans une note adressée aux Préfets et Présidents des Comités locaux de gestion de la riposte au Covid-19, le Coordonnateur national de riposte donne des détails.

« Afin de maintenir sous contrôle l'épidémie de Covid-19 au Togo, le gouvernement se prépare au lancement de la campagne de vaccination sur toute l'étendue du territoire dans les semaines à venir », a écrit le Médecin-Colonel, Djibril Mohaman, Coordonnateur National de Gestion de la Riposte au Covid-19 (CNGR) qui entend recevoir au plus tard le 30 janvier 2021 un certain nombre d'éléments d'indications.

Ainsi, face à l'urgence et pour mieux assurer les étapes de la vaccination et la traçabilité des vaccins, Djibril Mohaman Awalou, exhorte Préfets et Présidents des comités locaux de gestion du Covid-19, à faire parvenir à la CNGR, « la

liste des centres de vaccination identifiés et du personnel vaccinateur », au plus tard le 30 janvier 2021.

Préalablement, le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, dans son adresse à la nation le 31 décembre 2020 avait annoncé cette campagne sans préciser la date du démarrage effectif. Plus tard, dans la dernière moitié du mois de janvier, le ministre des affaires étrangères, Prof Robert Dussey a confirmé cette annonce du président en donnant l'éventualité du démarrage en juin 2021.

## Les Togolais sont-ils prêts à accepter ce vaccin ?

Dans l'annonce du chef de l'Etat, il a précisé la catégorie de personnes qui sera privilégiée dès le début de la campagne. Il s'agit du personnel soignant, les personnes vivantes avec des comorbidités et les forces de l'ordre.

En attendant l'arrivée du produit à administrer et le démarrage effectif de la campagne, des



voix s'élèvent à travers les réseaux sociaux pour faire montre de leur opposition à l'administration de ce vaccin qu'ils jugent « meurtrier » vu la polémique développée par les scientifiques occidentaux sur son efficacité. « Je ne me ferai pas vacciner. Les fabricants même doutent de son efficacité et c'est moi qui vais me laisser bêtement ? Non jamais » souligne un enseignant.

Pour sa part, Godwin, mécanicien soutien que ce vaccin « est un produit préparé pour détruire les africains », par conséquent, s'y oppose.

L'analyse profane de la masse sur le vaccin, est partagée par le personnel soignant alors qu'il est priorisé pour bénéficier de ce remède. « Je ne vais pas me faire vacciner. Je suis du corps médical et je sais de quoi je parle », lance Augustine, une technicienne de laboratoire. A l'instar de celle-ci plusieurs agents de la santé, à travers leur propos, se montre réticents vis-à-vis du produit.

Cette peur manifeste des populations depuis l'annonce de ce vaccin, se matérialise également par des images et vidéo

sur les réseaux sociaux. La dernière vidéo plus virale est celle présentant certains élèves prenant la poudre d'escampette après qu'ils aient été appelés pour recevoir ce vaccin (la vidéo reste à être authentifiée). Tout ceci prouve à suffisance la peur des populations surtout celle du Togo à ce vaccin contre la Covid-19.

## Les scientifiques muets

Depuis l'annonce du vaccin par le laboratoire américain Pfizer, suivie de celui des Russes et Allemand, une polémique est née autour de ces produits. Il s'agit essentiellement de son efficacité mise en cause. Face à cette polémique qui suscite la peur des populations, les scientifiques Africains en général et Togolais particulièrement sont plongés dans un silence. En effet, ceux-ci, comme on pouvait s'y attendre, n'ont pas réagi alors qu'il est de leur devoir de prendre des initiatives en vue de s'assurer de l'efficacité du vaccin, surtout qu'il sera administré aux Africains.

S'assurer de l'efficacité de cette solution, relève d'une importance capitale dans la

mesure où les scientifiques africains n'ont pas été associés à la fabrication du produit. Par conséquent un travail de leur part, permettrait de confirmer si ce produit peut être efficace des réalités du continent.

De plus on se souvient du cas des Malgaches qui ont mis le Covid-organic sur le marché. Ce produit qui a été rejeté par les occidentaux pour la simple raison que son efficacité n'est pas prouvée.

Pourquoi ne pas asseoir un débat national sur le sujet ? Le gouvernement Dogbé; qui scrute les réseaux sociaux connaît les réelles inquiétudes autour du sujet.

## Quid de l'investissement ?

Ce vaccin au-delà des polémiques, nécessite des investissements colossaux. Il est vrai que la facture n'est pas encore dévoilée mais nul ne peut passer sous silence la fortune que son acquisition coûtera à l'Etat. D'après les informations disponibles, sa seule conservation nécessite de fortes dépenses.

Outre cet investissement à venir, d'autres sont déjà faits notamment dans la recherche d'un remède contre la covid-19. De ce fait une enveloppe de 400 millions de francs CFA avait été débloquée pour appuyer cette recherche confiée à un collège d'universitaires. A ce jour, ils n'ont pas encore sorti de résultats probants. Ce qui amène à s'interroger sur la double dépense que fera l'Etat dans la quête de remède contre la covid-19.

E.E.

## Le programme PPE-PND sort ses premiers diplômés

Lancé en 2019, sous le patronage du Chef de l'Etat, les étudiants en Master II de la première promotion du Programme présidentiel d'excellence (PPE) pour le Plan national de développement (PND) ont reçu hier mercredi 27 janvier 2021, leur diplôme de fin de formation.



Photo de famille

La cérémonie solennelle de remise de diplôme a été présidée par le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé représentant du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Ils sont au total 20 jeunes Togolais ayant suivi dix-huit (18) mois de formation professionnelle en leadership, communication et gestion de projet. Ils disposent désormais de compétences avérées pour apporter leur plus-value à l'administration en vue de l'implémentation des projets structurants du PND.

Le programme a également permis aux étudiants

d'être pluridisciplinaires et de développer d'autres compétences en résolution de problèmes, pensée analytique, esprit critique, collecte de données primaires.

Les 20 jeunes togolais sont issus des Universités de Lomé et Kara et de l'Université catholique de l'Afrique de l'ouest (UCAO). après une sélection rigoureuse qui a vu la participation de 800 candidats étudiants les plus méritants en Master 1.

La formation quant à elle, a été assurée par SHARE, un organisme international spécialisé dans la formation de nouvelles générations de talents. La forma-

Suite à la page 5

## De la politique à une guerre "religio-religieuse": La famille de Mgr Dosseh-Anyron répond à Mgr Kpodzro

Le débat autour du contentieux électoral né du scrutin présidentiel du 22 février 2020 est loin d'être terminé. Sauf qu'il prend désormais la forme d'une "Guerre religio-religieuse". Dans notre livraison de la semaine dernière nous évoquions un nouveau rebondissement avec un courrier prêté à l'Archevêque Émérite de Lomé, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro qui invitait son successeur Mgr Nicodème Barrigah Benissan à dire la vérité au peuple sur le contentieux électoral né du dernier scrutin présidentiel, remporté par le président Faure Gnassingbé. Cette fois c'est la famille de feu Mgr Casmir Dosseh-Anyron, qui répond sechement à la lettre supposée être écrite par Mgr Kpodzro pour le motif que ce dernier a cité le premier archevêque de Lomé de la plus mauvaise des manières dans son courrier. Comme on le constate, un contentieux politique qui se transforme à une guerre entre les archevêques. En attendant la réaction de Mgr Barrigah (qui tardera à venir), lisez plutôt la lettre de la famille Dosseh-Anyron

Lettre ouverte à l'attention de Son Excellence Mgr Philippe Fanoko Kpodzro Archevêque Émérite de Lomé

**Excellence,**  
Les Chrétiens surtout catholiques ont écouté avec attention et étonnement pour la plupart, votre message en ce mois de Janvier 2021. Le message dans lequel vous portez accusations contre bon nombre de vos fils

prêtres, vos frères dans l'Épiscopat, les membres de votre famille.  
En tant que famille de feu Mgr Dosseh-Anyron, nous voudrions porter à votre connaissance ce que vous même à plusieurs occasions du vivant de notre oncle

feu Mgr Dosseh-Anyron n'avez cessé de clamer tout haut publiquement. Nous vous citons: «Je saisis l'occasion du 10 Juin 2002, jour d'incidence du 40ème anniversaire de votre or-

Suite à la page 4

# Radiations et arrêts de rigueur au sein de la police et de la gendarmerie pour fautes lourdes

## Des sanctions qui consacrent l'égalité de tous les Togolais devant la loi

**Au Togo, les corps habillés sont constamment décriés parce que jouissant d'une prétendue impunité alors que la réalité est tout autre. Au cours d'une rencontre avec la presse tenue le 21 janvier dernier, sous l'égide du ministre Yark Damehame, des mesures de rétorsion à l'encontre des agents indisciplinés de la Police et de la Gendarmerie au cours de l'année écoulée, ont été rendues publiques.**

De cette rencontre, il ressort qu'au total, 225 policiers et gendarmes ont été sanctionnés. 216 agents dont 79 policiers et 137 gendarmes ont écopé d'un mois d'arrêt de rigueur pour « indiscipline, inconscience professionnelle, négligence, abandon de poste, vol, racket, cupidité et indécatesse. 4 policiers impliqués dans des trafics de tous genres, usage excessif de la force, violences volontaires et bavures ont été exclus pour six mois, et 5 policiers ont été exclus définitivement de ce corps. Si la mesure a été très applaudie au sein des populations parce que consacrant l'égalité de tous les Togolais devant la loi, nombreux sont les compatriotes qui invitent le Gal Yark et les autorités compétentes à aller au-delà pour nettoyer véritablement toutes les écuries.

Les agents de police radiés de leur corps, sont coupables entre autres de bavures ayant entraîné la mort de citoyens, de trafics de tous genres, d'usage excessif de la force, d'escroquerie, de violences volontaires sur des personnes.

Au premier il est reproché d'avoir abandonné son poste pour s'être par après, retrouvé au volant du véhicule d'un usager qu'il a interpellé pour violation du couvre-feu. Plus grave, interpellé par la Force anti-pandémie, cet agent a tenté de faire passer sa victime pour son frère avant d'être démasqué.

Le second, c'est pour avoir, selon le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, fait usage de son arme en atteignant mortellement un jeune homme qui se battait avec deux militaires. Pour nombre d'observateurs, il s'agirait du cas du jeune Mohamed survenu au quartier Avédji Sun City en mai 2020. Le jeune homme, un laveur de véhicules qui avait des altercations avec deux éléments des Forces Armées Togolaises (FAT) avait été abattu de sang-froid, par un agent des forces de l'ordre.

Le troisième est accusé d'avoir confié sa mission de distribution de soupe à un stagiaire contre une somme de mille (1000) F CFA et le quatrième a été interpellé nuitamment dans les locaux de l'École Supérieure des Affaires à Agoè par des agents de sécurité de ladite



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile

école en possession d'une somme d'un million huit cent mille (1 800 000) F CFA en faux billets. Le policier indiscipliné, précise le ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, s'apprêtait à s'introduire au Secrétariat de cette école après avoir volé le portable d'un agent de sécurité.

« La perquisition de son domicile a permis de retrouver plusieurs autres objets issus de ses forfaits antérieurs ainsi qu'une somme d'un million quarante mille (1.040.000) F CFA en faux billets qu'il aurait obtenue en faisant affaires avec un faussaire. Il est mis à la disposition de la justice », indique-t-on.

Enfin, le cinquième agent de la police radié de son corps faisait partie d'une bande de braqueurs. L'intéressé, procède avec ses camarades civils à des braquages sur des citoyens et à des vols de motos sous couvert d'un service de patrouille.

A travers ces différentes sanctions, la preuve est donnée que les corps habillés n'échappent pas à la rigueur de la loi. Ce n'est sûrement pas la première fois que des hommes en uniforme écopent des sanctions disciplinaires. Ce qui est nouveau cette fois-ci c'est que les sanctions sont consécutives aux supplices infligés aux civils. Au Togo où on pense toujours que les hommes en uniformes coupables d'exactions sur les civils jouissent d'une impunité totale, on commence par raviser. La sortie du ministre de la sécurité et de la protection civile rassure désormais du contraire. « Rien ne se passera plus au Togo comme avant! Si les policiers et les gendarmes aussi commencent à subir des sanctions, c'est que les choses changent », s'est réjoui une commerçante victime des effets collatéraux des exactions d'avril 2005. L'autre question qui brûle les lèvres est de

savoir si les autorités feront preuve de la même rigueur à toutes les occasions.

« Dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie, on continue d'enfermer les débiteurs. Or selon la loi, les affaires de dette se règlent au civil et non au pénal. Cette forme d'injustice constamment infligée aux populations doit s'arrêter. Il faut qu'à ce niveau aussi des efforts soient déployés pour une normalisation de la situation » a confié un acteur de la société civile. Quant à Célestin, 35 ans, Transitaire il souhaite que nos compatriotes en uniformes qui brûlent les feux tricolores et indisposent les usagers soient également rappelés à l'ordre : « Ces compatriotes se croient tout permis. Dans la circulation, certains se permettent de brûler les feux tricolores, d'autres de circuler avec des motos ou voitures non immatriculées en toute impunité. Tout ça là doit cesser! ».

En bref tout en se réjouissant des sanctions infligées à ces agents indisciplinés, les Togolais souhaitent que les autorités poursuivent sur cette lancée pour finalement nettoyer toute les écuries. Ce qui aura le mérite de mettre davantage, les populations en confiance.

D. Legrand

## De la politique à une guerre "religio-religieuse" : La famille de Mgr Dosseh-Anyron répond à Mgr Kpodzro

Suite de la page 3

dination épiscopale, pour rendre grâce à Dieu de vous avoir constitué *Sine Praevisa Merita*, premier fils togolais archevêque pour succéder à nos Pères dans la foi».

Vous rendiez ainsi hommage le 08 Juin 2002 à Mgr Dosseh-Anyron, alors archevêque émérite de Lomé depuis 1992 et toujours en vie.

Ensuite, vous disiez alors en 2002 à Mgr Dosseh-Anyron ceci: « Un regard retrospectif sur le temps de notre formation me montre le rôle tutélaire que vous avez joué en ma faveur... C'est grâce à votre sollicitude fraternelle. Votre rôle de cambusier vous a permis de me nourrir en cachette pour m'aider à récupérer la santé. Arrivé à Rome quelques années plus tard, vous étiez encore là pour m'entourer de votre affection de grand frère. Grâce à cela j'ai pu progressivement recouvrer la santé et continuer les études jusqu'à la prêtrise».

Ainsi témoigniez vous, Mgr Kpodzro, votre reconnaissance à Mgr Dosseh-Anyron en affirmant vous-même que vous lui devez, et la vie, et votre prêtrise. Nous nous abstenions de parler ici des difficultés qui ont émaillé votre ordination épiscopale, des circonstances dans lesquelles le choix s'était porté sur vous comme futur évêque d'Atakpamé et des risques encourus à l'époque par Mgr Dosseh-Anyron qui tenait à ce que pour succéder à Mgr Bernard Oguki Atakpah, le choix de Rome soit respecté et célébré. Vous en parliez fort bien vous-même, Nous citons: « Excellence, que n'avez-vous pas enduré à Lomé lors des événements qui ont marqué mon ordination épiscopale, votre courage, votre savoir-faire, et votre connaissance profonde des hommes, ainsi que vos relations de Pasteur avisé, ont permis l'exploit de mon ordination épiscopale en l'Église Saint Augustin d'Amoutivé le 02 Mai 1976».

Permettez-nous Excellence, d'être étonnés qu'après de



Feu Mgr Dosseh-Anyron



Mgr Philippe F. Kpodzro

tels propos il y a 20 ans, et ceci du vivant de la personne concernée, vous osiez prétendre aujourd'hui en parlant de votre «fils» Mgr Nicodème Barrigah archevêque de Lomé, nous vous citons: «Alors mon fils Mgr Barrigah, pourquoi cherches-tu à te dérober de tes responsabilités face à l'histoire? Pourquoi cherches-tu à la suite de Mgr Dosseh-Anyron, qui a perdu la face et celle de l'Église catholique au Togo en cherchant en son temps à s'accrocher avec le Père-Dinosaure, il avait rendu

l'Église catholique au Togo asservie sous un État souverain».

Ainsi parlez-vous aujourd'hui publiquement de votre défunt «grand frère» alors que de son vivant vous proclamiez le contraire. Vous auriez bien pu l'interpeller à l'époque de son vivant.

Vous continuez ainsi. Nous vous citons: « en lui succédant immédiatement, j'ai eu beaucoup de peine à l'en relever (l'Église catholique du Togo), à l'affranchir, et c'est par la grâce de Dieu que j'ai pu lui redonner

son autonomie et sa dignité».

Quelle belle leçon d'humilité!... En vous jetant des fleurs, souvenez-vous du Magnificat: «Le Seigneur élève les humbles et renvoie les orgueilleux les mains vides». Comment avez-vous pu passer sous silence en 2002 de tels propos, du vivant de Mgr Dosseh-Anyron? Puis jeter l'opprobre aujourd'hui sur le défunt? Au lieu de rendre hommage au «grand frère», en disant: «À travers tout cela, la main de la Providence vous faisait préparer à l'insu de tous, votre successeur dans l'Épiscopat pour le siège de l'Église métropolitaine de Lomé», vous auriez dû garder tout simplement le silence.

Excellence, « nous vous prions d'avoir de la considération pour ceux qui travaillent au milieu de vous, qui vous dirigent dans le Seigneur et qui vous exhortent. Ayez pour eux beaucoup d'affection à cause de leur oeuvre. Soyez en paix entre

Suite à la page 7

## Redynamisation du cadre de concertation Etat-Secteur privé A quand la revalorisation de la condition de vie et de travail dans le secteur ?

**Le vendredi 08 janvier 2021, le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé a présidé la réunion du comité de concertation entre l'État et le secteur privé autour de la feuille de route gouvernementale 2020-2025. La rencontre vise une redynamisation du cadre de concertation Etat-Secteur privé.**



**Table d'honneur lors de la réunion avec le Premier Ministre Victoire Tomégah-Dogbé (au milieu)**

Pour le gouvernement, l'occasion a donné lieu à la présentation de la synthèse des grandes lignes des mesures prises par le gouvernement pour répondre aux préoccupations du secteur privé. Le ministre du commerce Kodjo Adedze a notamment présenté les mesures de fiscalité, de résilience et surtout les mesures sociales notamment le paiement des tranches sociales de l'électricité, le programme Novissi qui a touché près de 600.000 personnes coûtant à l'état près de 13 milliards de Fcfa en faveur de la population.

Présentant la vision du développement du pays qui est en lien avec la feuille de route 2020-2025, le premier ministre a été clair : « Ces 5 points sont définis en trois axes stratégiques notamment la paix et la stabilité du pays, la création de richesses et d'emploi ainsi que la modernisation du pays en digitalisant les services. », a relevé le chef du gouvernement. En dehors de l'alliance avec le secteur privé, il est proposé des passerelles pour mutualiser les énergies dans une collaboration agissante surtout que le Togo ambitionne d'atteindre le taux de 7,5% à l'horizon 2025.

« Nous souhaitons construire une passerelle permanente, naturelle, d'échanges parfois informels mais surtout conviviaux et maintenir le canal de discussion toujours ouvert pour identifier et saisir ensemble les opportunités qui vous per-

mettrons de jouer pleinement votre partition dans le Togo de demain que nous voulons. » a précisé Victoire Tomégah-Dogbé.

Au cours de cette réunion, le directeur Général de la BRVM, Bourse régionale des valeurs mobilières, Edoh Kossi Aménounvé a présenté une communication sur : « Le financement à long terme du secteur privé : mécanismes traditionnels et instruments innovants ».

Le gouvernement a fait sa part, que le secteur privé fasse la tienne. Œuvrer en vue de la redynamisation du cadre de concertation Etat-Secteur privé dans un pays comme le nôtre où des efforts sont déployés en vue de la mise en œuvre sans heurts du Plan National de Développement (PND) porté par le Chef de l'Etat, est une initiative louable. Cependant lorsqu'au niveau du secteur privé, on semble refuser de placer l'homme au centre de cette noble préoccupation, il est à craindre que la Cheffe de gouvernement va prêcher dans le désert et que le jeu n'en vaille la chandelle.

Pendant ces dernières années, en effet, beaucoup de rendez-vous ont été tenus, beaucoup d'initiatives ont également été prises en vue de la relance de l'économie et du secteur privé sans qu'une attention soit portée à la chose. Que ce soit le processus en vue de l'amélioration du climat des affaires pilotée d'une main experte par le ministre Secrétaire Géné-

ral de la présidence, Johnson Ablamba, que ce soit l'adoption du nouveau code de travail par l'Assemblée, que ce soit les mesures prises par le gouvernement pour accompagner le secteur privé en cette période de pandémie de Covid-19, pour ne citer que ceux-là, personne n'a cru en ces occasions, devoir penser aux travailleurs du secteur privé. Tout porte à croire qu'on s'est donné le mot pour faire une omerta sur le sujet alors que tous les jours, les travailleurs assistent impuissants à la violation systématique de leurs droits par des employeurs qui se croient tout-puissants et au-dessus des lois de la République.

En effet, dans le pays, les travailleurs licenciés abusivement sont nombreux. Pour des raisons inavouées, leurs dossiers sont bloqués à la justice s'ils n'évoluent pas de report en report. En attendant, ces malheureux qui attendent d'être dédommagés, tirent farouchement le diable par la queue avec tout ce que cela comporte comme conséquences sur l'éducation et la santé de leurs enfants. Finalement, certains meurent sans entrer dans leurs droits, laissant derrière eux des veuves et des orphelins livrés à la pire forme de servitude, précarité et de pauvreté.

Leurs camarades qui sont encore en service, se trouvent confrontés quant à eux, à des conditions de vie et de travail très répugnantes : salaires de misère, manque de couverture sociale, contrat de travail flou etc. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour au sein des sociétés de la zone franche industrielle ou dans d'autres entreprises privées de la place. Paradoxalement ce sont les employés de ces catégories de travailleurs qui se retrouvent autour de la table de discussions avec le premier ministre ou les autres sommités de l'Etat en tant que représentants du secteur privé en vue de la redynamisation du secteur. Le premier ministre serait bien inspirée de s'assurer de la régularité et de la conformité des conditions de travail des compatriotes dans le secteur privé avec les normes conventionnelles avant d'initier quoi que ce soit au bénéfice de ce secteur

ADK

## CIVISME

### Des attentats contre les mœurs : Outrage public à la pudeur et aux bonnes mœurs

**Des affiches de «boom sexuels» programmés pour le mois de février 2021, et largement relayées sur les réseaux sociaux, font débat sur l'opportunité de cet évènement, au demeurant contre les bonnes mœurs. A la rédaction de Chronique de la Semaine, c'est sous le prisme de la loi que nous l'avons appréhendé. Que dit la loi ?**

Selon le législateur togolais, « constitue un outrage public à la pudeur, l'exhibition sexuelle publiquement ». Dit-il de même que, « Constitue l'attentat aux bonnes mœurs, l'acte d'immoralité ayant pour but soit la propre satisfaction de celui qui agit, soit la stimulation des passions d'autrui ».

En effet, il circule sur les réseaux sociaux « un avis de soirée sextape à l'occasion de la Saint Valentin ». Ainsi, dans le souci de rappeler aux populations la nécessité de préserver la dignité humaine et les valeurs collectives, il nous incombe aussi d'attirer l'attention des organisateurs et des participants sur les risques qu'ils courent en se donnant à des actes impudiques, sans vergogne et de nature scandaleux.

L'outrage public à la pudeur se réfère à un acte répréhensible dans l'espace public ou une violation du droit à la pudeur, démontrée par une indécence naturelle, telle qu'une exhibition sexuelle, une relation sexuelle ou même une masturbation à la vue d'un public. De telles activités sont illégales et passibles d'emprisonnement.

Bien que le Code pénal togolais nomme cette infraction « acte d'immoralité et d'outrage public à la pudeur », il s'agit de termes synonymes. Cette infraction est prévue aux articles 387 et 391 dudit code.

**« Acte d'immoralité »**

Art. 387 : « Constitue un attentat aux bonnes mœurs, l'acte d'immoralité ayant pour but soit la propre satisfaction de celui qui agit, soit la stimulation des passions d'autrui ».

Art. 390 : « Constitue un outrage public à la pudeur l'exhibition sexuelle consistant à causer publiquement scandale par des scènes ou des gestes obscènes ».

Art. 391 : « Toute personne reconnue coupable, est punie d'une peine d'emprisonnement de six (06) mois à deux (2) ans et d'une amende de cent mille francs (100.000) FCFA à un million de francs (1.000.000) FCFA.

Au regard de tout ce qui précède, il nous faut, en tout lieu et à tout moment cultiver des valeurs humaines, redynamiser les acquis collective dans un esprit patriotique et civique. Chaque citoyen se doit d'être plus mature, discipliné et modéliste au sein de sa communauté.

**Jurisconsulte, M. AYITOU Michel**

### Le programme PPE-PND sort ses premiers diplômés

*Suite de la page 3*

tion est dispensée parallèlement à leur cursus universitaire avec l'appui des partenaires notamment le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Il faut rappeler que la mise en place du Programme présidentiel d'excellence pour le Plan national de développement (PPE-PND) traduit la ferme volonté du Président de la République de faire des jeunes des

acteurs privilégiés du développement.

Ce que Madame le Premier ministre a rappelé avant de remercier le Chef de l'Etat pour la confiance renouvelée en la jeunesse de notre pays, et d'exhorter les récipiendaires à faire valoir les compétences acquises au cours de la formation et faire montre des valeurs de patriotisme, d'entrepreneuriat dans leurs parcours.

**La Rédaction**

## Journée Internationale de la Douane 2021: L'OTR célèbre ses agents par leurs compétences

Placée sous le thème : « *Relance, Renouveau, Résilience : la douane au service d'une chaîne logistique durable* », la Journée internationale de la douane 2021 est dédiée aux efforts conjoints des douanes pour la crise du coronavirus et à appuyer les individus et les entreprises en consolidant la chaîne logistique mondiale, en renforçant la collaboration, en tirant parti de la technologie et en plaçant les personnes au cœur du changement dans le monde.

Au Togo, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a célébré le 26 janvier dernier à son siège à Lomé, une vingtaine d'agents qui ont excellé et impacté brillamment les services des douanes par leur mérite et leurs compétences. Il a également fait le point du maintien de la chaîne logistique en période de crise sanitaire de coronavirus.

La cérémonie présidée par Philippe Kokou Tchodié, Commissaire général de l'Office, a permis de

passer en revue le rôle joué par l'OTR dans le maintien de la chaîne logistique en cette période de crise sanitaire.

Une vingtaine d'hommes et femmes, des services douaniers ont été récompensés. Une marque de distinction pour leur dévouement et leur abnégation au service des recettes publiques.

« C'est toujours la mobilisation autour des stratégies, en considérant toute la programmation financière, toutes les feuilles de route, et aussi les axes stratégiques



Photo de famille

que nous pouvons également déployer », a expliqué Ayaovi EGLOH, Directeur des grandes entreprises de l'OTR. La commémoration de cette journée, a été aussi un moment de réflexion autour de deux thèmes. Le premier relatif à la gestion des risques en période de covid-19, et le second axé sur la résilience, le renouveau, et la relance

avec un sous-thème qui a parlé des différentes actions menées par la division des douanes au Port Autonome de Lomé et à l'Aéroport Général Gnassingbé Eyadema pour accompagner la chaîne logistique.

Selon le Commissaire des Douanes et Droits Indirects, Atta-Kakra Kwawo Essien, avec la pandémie,

l'Office a beaucoup innové pour maintenir la chaîne logistique.

« Tout le pays s'apprête à revivre normalement après la crise, mais sa fin n'est pas connue. Ce qui fait que la résilience est de mise. L'OTR est en phase, et nous feront tout pour que dès la fin de cette pandémie, l'économie redevienne normale », a-t-il indiqué.

Les services douaniers se sont engagés à optimiser la chaîne logistique, et limiter la propagation de la pandémie du covid-19 au Togo.

Rappelons qu'une remise de certificat de mérite décerné par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) a clôturé la JID 2021.

Carole AGHEY



# QF & ARF

QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

## #CQFS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».

Office Togolais des Recettes - OTR

8201

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

## 58<sup>e</sup> session ordinaire des chefs d'Etat la CEDEAO : Les dirigeants annoncent l'harmonisation des prix du test PCR

Le président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, a pris part à la 58<sup>e</sup> session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), organisée samedi 23 janvier 2021 par visioconférence. La situation politique, économique, sécuritaire et sanitaire de la communauté étaient entre autre les sujets inscrits à l'ordre du jour.

S'agissant de la sécurité, les dirigeants de la CEDEAO se sont penchés sur la situation sécuritaire au Mali. Ils ont félicité le peuple malien pour le courage et la maturité dont il fait preuve en s'appropriant les recommandations de la



Faure Gnassingbé, Président de la République du Togo

CEDEAO, particulièrement la feuille de route de la transition dont la mise œuvre doit conduire à des élections libres et transparentes.

Au plan économique, ils

ont revisité le programme de la monnaie unique et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans l'espace communautaire. Ils ont aussi évoqué la

date d'entrée en vigueur officielle de la monnaie unique de la CEDEAO qui a été repoussée à plus tard avec l'adoption d'une nouvelle feuille de route, en raison de la crise sanitaire enregistrée au cours de l'année 2020 et de la régression des indicateurs macroéconomiques.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19, les chefs d'Etat se sont engagés à harmoniser à 50 dollars (25.000 FCFA) le prix du test PCR avec pour principal objectif de « faciliter les déplacements » dans la région. En effet, certains pays, comme le Ghana et le Nigeria, font payer

jusqu'à 150 dollars (70.000 FCFA) le test, ce qui peut inciter les voyageurs devant effectuer des tests au départ et à l'arrivée à limiter les déplacements.

Par ailleurs, la conférence a édifié la commission de poursuivre les efforts de suivi permanent pour que l'espace CEDEAO soit politiquement stable et apaisé. Ils ont également exprimé leur approbation de l'ensemble des processus électoraux engagés au cours de l'année 2020 dans l'espace.

E.E.

## De la politique à une guerre "religio-religieuse": La famille de Mgr Dosseh-Anyron répond à Mgr Kpodzro

vous» 1Th 5,12-13.

Excellence, Nous ne nous permettrons pas de vous faire la leçon, mais rappelez-vous: « Dieu jugera par Jésus Christ, les actions secrètes des hommes » Rm 2,16.

Permettez nous de vous rappeler cependant que votre rôle de Pasteur est avant tout de conserver l'Unité, l'Amour et la Paix au sein de l'Eglise. Les propos clivants et haineux loin de faire du bien à l'Eglise catholique du Togo, risquent en réalité de lui faire perdre la face surtout au regard du traitement que vous infligez à votre successeur Mgr Nicodème Barrigah que vous appelez pourtant « mon cher fils bien aimé ». N'est ce pas vous qui nous enseignez lors des ordinations que le Prêtre est Grand par son choix et par sa mission? D'où vient-il que certains soient nous vous citons: « de petits prêtres »?...

« Et si je distribue tous mes biens aux pauvres, si même je livre mon corps aux flammes, mais que je n'ai pas l'Amour, cela ne me sert à rien » 1Co13,3.

Quel homme de Dieu êtes vous? Quel profil d'homme se dessine à travers de tels propos, de telles contradictions? Rendre hommage à un « grand frère », lui témoigner de la gratitude de son vivant, puis le vilipender après sa mort? En quoi cela vous honore t-il, de jeter l'opprobre sur une personne défunte, à qui vous devez selon vos propres assertions: la vie, la prêtrise et si non votre Épiscopat tout entier, du moins vo-

tre ordination épiscopale?

« Dites seulement des paroles utiles, qui aident les autres, selon leurs besoins et qui font du bien à ceux qui vous entendent » Ep 4,29.

« Ne cherchons pas une vaine gloire, en nous provoquant les uns les autres, en nous portant envie les uns les autres » Ga 5,26.

Nous ne vous en dirons pas plus, convaincus que votre devoir de Pasteur ainsi que votre grand âge contribueront au reste car: « l'âme généreuse sera comblée, celui qui arrose sera lui même arrosé » Pr.11,25. « Recherchez la paix avec tous et la progression dans la Sainteté, sans elle, personne ne verra le Seigneur » He 12,14.

Nous ne saurons finir, sans citer votre Vénéré successeur Mgr Djakpa qui lui, en 2012, décrivait ainsi votre prédécesseur Mgr Dosseh-Anyron, nous citons: « Prêtre de Jésus Christ depuis plus de soixante ans, Pasteur, Musicien, Évêque depuis cinquante ans, théologien érudit, homme très cultivé en quête continuelle de vérité et de sagesse, Mgr Dosseh-Anyron est à inscrire désormais en lettre d'or dans les annales exceptionnelles dont l'Eternel gratifie de siècle en siècle. Dieu a fait un grand don inestimable à notre pays, à notre Patrie, à notre Togo l'or de l'humanité et à l'Eglise ». Et le Saint Pape Jean-Paul II qui dans sa lettre du 6 Mai 1987, à l'occasion du vingt cinquième anniversaire de l'ordination épiscopale de Mgr Dosseh-Anyron, écrivait ceci au jubilaire: « Nous avons recensé

vos mérites les plus éminents, en passant sous silence les moindres pour ne pas allonger le discours. Néanmoins ceux là suffisent pour faire saisir vos qualités de Pasteur plein d'ardeur apostolique, doté de vertus insignes, tout dévoué à la cause du Règne du Christ et du salut des âmes. Nous vous en félicitons donc véritable frère et nous en rendons grâce au Seigneur d'avoir donné à son Eglise, un tel Évêque que nous pouvons proposer en exemple aux autres... »

En tout état de cause, un lieu commun s'ouvre à nous, la prière, car en Jésus Christ, Homme accompli au coeur de l'Histoire, l'homme devient le sauveur de l'homme. Ainsi se crée une solidarité libératrice qui est plus active que la solidarité dans la polémique; nous assurons les théologiens.

L'Évêque préside à la dispensation des mérites du salut en Jésus Christ. C'est sa nature, son identité. Cela nous donne l'espérance contre toute espérance.

Taisons-nous! et rentrons au Cénacle. Excellence, nous vous remercions et vous assurons de nos prières, en tant que fils de l'Eglise, Corps unique du Christ.

**Fait à Lomé, le 25 Janvier 2021**

**En la fête de la conversion de Saint Paul, âpôtre. La Famille Dosseh-Anyron.**

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme :

## L'évaluation du dispositif s'est ouverte à Lomé par le GIABA

*L'évaluation mutuelle du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) du Togo s'est ouverte le 25 janvier 2021 à Lomé.*



Table d'honneur

L'enquête, sous le pilotage du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), vise à collecter toutes les informations nécessaires pour prouver la conformité et l'efficacité du dispositif togolais, dans la LBC/FT.

Selon M. Kimélabalou Aba, directeur général du GIABA, l'évaluation mutuelle d'un pas est un processus par lequel les experts évaluateurs d'autres pays examinent et apprécient le niveau d'efficacité et de conformité aux normes sud GIABA GAFI, le dispositif juridique et institutionnelle de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, mis en place par le pays et formule des recommandations pour permettre au pays de renforcer et d'améliorer son système juridique et institutionnel.

A cet égard, le pays revendique un certain nombre d'efforts et de progrès ces dernières

années. Comme le rappelle notamment le ministère de l'Economie et des finances, « *Cet intérêt se manifeste par une volonté politique clairement affichée de prendre les décisions permettant au Togo de mener une lutte efficace.* »

Entre autres, le gouvernement a mené de diverses actions pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et l'adoption des stratégies nationales de lutte contre la corruption.

A l'issue de cette évaluation conduite le GIABA, le Togo disposera encore d'une arme supplémentaire pour séduire davantage les investisseurs, dans la mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement sur la période 2020-2025.

Notons qu'une place de choix est réservée au sujet dans le Plan National du Développement (PND).

**Carole AGHEY**

# Consommons les produits locaux pour lutter contre la Covid-19

## RENFORCEMENT DE L'IMMUNITÉ POUR LA POPULATION TOGOLAISE

### CONTEXTE

Face à la progression rapide de la pandémie du coronavirus dénommée COVID-19, le gouvernement togolais a mis en place un comité national pour contrer la progression de la maladie dans notre pays. La recherche ne souhaite pas se mettre en marge de cette guerre sanitaire. C'est dans ce cadre que le 30 mars 2020, l'Université de Lomé a mis en place la commission ad hoc de riposte COVID-19. La nature multidisciplinaire de cette commission la fait intervenir sur différents axes.

Relativement à l'axe de recherche de plantes et de formulation de molécules efficaces et actives sur le COVID-19, la commission avec l'appui des praticiens de la médecine traditionnelle, propose à la population togolaise des plantes médicinales locales à potentiel thérapeutique, pouvant être utilisées pour renforcer son système immunitaire. Cette brochure présente quelques-unes de ces recettes et indique les plantes à éviter pour ne pas affaiblir l'immunité.

### 1- LEGUMES (FEUILLES)

- *Adansonia digitata* (Baobab, Adidoti). Prendre les feuilles comme légume.



- *Hibiscus sabdarifa* (Bissap) : Les calices de fleur sont séchés puis portés à ébullition pour une infusion. A boire à satiété à chaud ou à froid.



### 4- BULBE

- *Zingiber officinale* (Gingembre) : Gingembre + Ail. Broyer et ajouter du jus de citron. Bouillir le tout dans 3 litres d'eau et filtrer. Ajouter du miel et garder au réfrigérateur. Boire 1/4 de verre matin soir



### 6- MIEL

- Miel + Vinaigre blanc : 3 cuillérées de vinaigre + 1 cuillérée de miel. Mélanger dans une tasse d'eau et boire. À faire matin et soir pendant 10 jours

## PLANTES ALIMENTAIRES INTERVENANT DANS LA STIMULATION/ MODULATION DE L'IMMUNITÉ

- *Ocimum gratissimum* (Esrou, Dzovéti). A prendre comme légume.



- *Vernonia amygdalina* (Aloma). A prendre comme légume.



- Aloé véra : 2 feuilles d'aloé véra + une poignée de feuilles de citronnelle, le tout dans 5 litres d'eau. Bien macérer pendant 3 à 5 minutes, couvrir et laisser pendant 24 heures. Prendre 1 verre matin et soir pendant 10 jours.



- *Citrus lemon* (Citron) : Jus de citron + gingembre écrasé. Bouillir et sucrer au miel. A prendre à chaud, matin et soir.



### 5- ECORCE

- *Xanthoxylum zanthoxyloides* : décoction aqueuse de l'écorce de tige ou de racine (100 à 200 g d'écorce pour environ 2 litres d'eau). Le décocté aqueux bouillant est utilisé en bains de vapeur; tiède, il s'emploie en bains de bouche répétés.



- *Arachis hypogaea* (Arachide) et *Cocos nucifera* (Noix de coco sèche)



### 2- EPICES

- *Syzygium aromaticum* (Giroflier ou clou de girofle) : clou de girofle réduit en poudre + jus de citron ; bouillir le tout et sucrer au miel. En prendre à chaud matin et soir.



- *Xylopia ethiopica* (Poivre de Guinée ou Kili) : Piler légèrement les fruits et les faire bouillir. Boire un demi-verre au cours des repas.



### 3- FRUITS

- *Vitellaria paradoxa* (Karité) : Décoction de l'écorce. Porter 250 g à ébullition dans 3 litres d'eau. Boire frais, 2 à 3 demi-verres de bière 3 fois par jour.



- *Tamarindus indica* (Tamarin) : Faire infuser 20 grammes de pulpe de fruit de tamarin dans 1 L d'eau. Boire 1 verre matin-midi-soir



- *Ananas comosus* (Ananas) : Peau d'ananas + citron vert + gingembre, le tout découpé en petits morceaux, à bouillir dans 5 litres d'eau et à prendre matin et soir pendant 10j



**PLANTES ALIMENTAIRES QUI PEUVENT AFFECTER NEGATIVEMENT LE SYSTÈME IMMUNITAIRE**

- *Saccharum officinale* (Canne à sucre) et *Cyperus esculentus* (Souchet)

